



ANNEXE X

de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PEL/2025/4

Référence SPW-ARNE :
10022605/CHA.ama

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

La demandeuse est la s.a. ZABRA BUSINESS UNITS, Antoon Catriestraat 8 boîte A, 9031 DRONGEN.

Concerne une demande de permis unique de classe 2 comportant une étude d'incidences sur l'environnement, en vue de construire et d'exploiter des espaces pour PME, des bureaux, une jardinerie et un restaurant sur le site Bonne-Fortune entre les rues de l'Aguesse et du Monténégro à 4430 Ans.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessous, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 09/03/2026	Le 16/03/2026	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5 à 4100 SERAING à 10h <u>Date de clôture</u> : 15/04/2026	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique</u> : enquete@seraing.be

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que les Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie sont l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis unique de Classe 2 avec étude d'incidences sur l'environnement.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête, les jours ouvrables **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pris auprès du **service de l'urbanisme** à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING** ; par Courriel : enquete@seraing.be et/ou par Tél : **04/330.87.56 du mardi au jeudi de 7h45 à 11h45**.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

Madame HAUREGARD - Fonctionnaire technique – DPA Direction Liège - Espace Paradis Place Simone Veil, 1 • B - 4000 Liège - catherine.hauregard@spw.wallonie.be - Tél. : +32(0)4/230.39.81

Madame REKIER - Fonctionnaire délégué - DATU Direction Liège 1 - Montagne Ste-Walburge 2 • B - 4000 Liège - lucie.rekier@spw.wallonie.be - Tél. : +32(0)4/224.55.01

Demandeur – S.A. ZABRA – Monsieur Lamy – arnaud.lamy@zabra.be – Tél. : +32(0)498 59 47 72

SERAING, le 9 mars 2026.

Pour le collège,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
(délégation du 3 avril 2025 - CDLD art. L1132-5)

V. PIRON
Employée d'administration

LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025 - C.D.L.D. art. L
1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE